

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 29 juin 2023**  
**Rapporteur :**  
**Madame Laurence VIGNON**

**N° 19**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 07/07/2023
- la transmission au contrôle de légalité le : 07/07/2023 (accusé de réception du 07/07/2023)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération*

*44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Tarifs Ecole Municipale Multisports 2023-2024**

**La ville de Quimper porte une politique d'animation sportive destinée à encourager les Quimpérois à pratiquer une activité physique et sportive régulière, dès le plus jeune âge. A ce titre, il est proposé de reconduire le dispositif municipal « Ecole Municipale Multisports ».**

\*\*\*

L'Ecole Municipale Multisports est un dispositif permettant aux enfants âgés de 4 à 7 ans, résidant à Quimper, de s'initier, à un coût attractif, à une multitude d'activités sportives au travers d'une pratique sportive régulière (30 séances annuelles d'une heure).

Au cours de l'année scolaire 2022/2023, soixante-douze enfants ont pu chaque mercredi après-midi, au travers des activités sportives proposées (jeux d'opposition, sports collectifs, jeux de raquettes ...) développer cet attrait pour la pratique sportive.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la maire à :

1 - renouveler le dispositif Ecole Municipale Multisports pour l'exercice 2023-2024 ;

2 - fixer le tarif annuel d'inscription à 63 € par enfant, actant ainsi une hausse tarifaire de 5% par rapport à l'exercice précédent.